

**LA PRESSE FRANÇAISE
CONTINENTALE ET
L'EXTERMINATION DES
BANDITS CORSES EN 1931**

par Ralph SCHOR

Le banditisme corse, éliminé à la veille de la deuxième guerre mondiale, représenta longtemps un phénomène typique et spectaculaire. Grâce à la ruse, à la connaissance du maquis, à certains réseaux de complicité, les bandits purent se jouer des forces de l'ordre durant de longues périodes. Sous le Second Empire, Félix Bertrand, premier avocat général à la Cour de Bastia, observait :

"Favorisés par la configuration du sol, par les sympathies des habitants, par les traditions locales, quelques centaines de condamnés, flétris par la justice, tenaient en échec un corps de troupes et bravaient l'action d'une légion de gendarmerie dont les cadres exceptionnels renfermaient près de mille hommes" (1).

Divers facteurs expliquaient le développement de la délinquance dans l'île. Le poids du passé, les luttes que les Corses avaient dû soutenir contre leurs maîtres successifs, le peu de confiance qu'ils accordaient à la justice génoise avaient habitué la population à assurer elle-même sa défense. De plus, le sous-développement économique, la pauvreté d'une grande partie des Corses, la rudesse des mœurs, un sentiment très vif de l'honneur, les antagonismes entre ruraux et citadins, bergers et cultivateurs, montagnards et habitants des plaines, les luttes politiques souvent très aiguës, tous ces facteurs contribuaient à passionner les relations entre individus et favorisaient le recours à la violence. Ainsi, les litiges privés, les querelles d'intérêt, les rivalités amoureuses, les offenses les plus diverses pouvaient entraîner des règlements de comptes sanglants.

L'homme qui avait versé le sang de son ennemi pour laver une grave insulte et obtenir une réparation qu'il estimait juste devenait un bandit d'honneur. Ce dernier, pour échapper aux autorités, se réfugiait souvent dans le maquis. Là, commodément vêtu d'un costume de velours et d'un grand manteau de drap, muni de ses armes, fusil, pistolet, stylet, la gourde et le zaïno ou havresac en bandoulière, le bandit menait une vie errante. L'aide discrète d'amis ou de parents, la familiarité du terrain lui permettait parfois d'échapper à la justice durant de longues années. Traditionnellement, le bandit d'honneur obéissait à un véritable code moral : il attaquait seulement ses ennemis personnels et les policiers attachés à sa poursuite, il protégeait les faibles, il ne volait pas, mais pouvait s'en prendre aux usuriers et aux dénonciateurs. Il se montrait attaché à divers rites : il était souvent religieux, voire superstitieux ; il ne se taillait pas les cheveux avant d'avoir réparé le tort dont il s'estimait victime ; s'il devait venger un mort, il gardait la chemise de ce dernier comme un rappel constant de l'objectif à atteindre. Ce fut ce type de bandit qu'exaltèrent et popularisèrent les écrivains du XIXe siècle, Prosper Mérimée dans *Mateo Falcone et Colomba*, Honoré de Balzac dans *La Vendetta*, Alexandre Dumas dans *Les Frères corses* Alphonse Daudet, Guy de Maupassant, Gustave Flaubert dans diverses oeuvres et leur correspondance (2).

Cependant, le banditisme d'honneur dégénérait souvent en vulgaire brigandage. Il arrivait que les hommes du maquis, talonnés par la nécessité de se ravitailler, entrâmes dans l'engrenage du crime, grisés par la longue impunité dont ils pouvaient jouir et par la crainte qu'ils inspiraient, oubliassent leur mission sacrée ou que, celle-ci accomplie, ils poursuivissent leurs méfaits. Au XIXe siècle, Félix Bertrand se plaignait déjà de ce que le banditisme d'honneur servît de paravent à une délinquance de droit commun (3).

Le même problème se présenta au XXe siècle. La guerre de 1914-1918, cause d'une aggravation des difficultés économiques et d'une désorganisation de la gendarmerie, avait été suivie d'un fort développement du banditisme. L'audace des bandits et la gravité de leurs méfaits apparurent tels qu'en 1931, le gouvernement français jugea bon d'organiser une véritable expédition militaire pour éliminer ces individus devenus trop puissants. L'aspect spectaculaire de la répression, la mission inhabituelle confiée à l'armée" la réputation des bandits corses frappèrent vivement l'opinion française continentale et suscitèrent des prises de position souvent divergentes.

I. LES FAITS ET LEUR PRESENTATION BANS LA PRESSE

Au lendemain de la Grande Guerre, une recrudescence de la délinquance avait été enregistrée en Corse. Certes, il existait encore des bandits d'honneur, conformes à la tradition ; c'était notamment le cas de Simon Ettori, qui se cachait dans la région de Sartène depuis 1905 et était considéré en 1931 comme le doyen des "rois du maquis". Mais le nombre des bandits "modernes", prêts à utiliser tous les moyens pour accroître leurs profits et leur domination, avait augmenté. L'un des plus célèbres représentants de cette nouvelle génération de gangsters avait été Nonce Romanetti, mégalomane, assassin sans scrupules, toujours escorté de femmes et de séides en armes, lié avec certains politiciens, tel le riche parfumeur François Coty/ Romanetti avait été finalement abattu par la police, ce qui n'avait pas empêché divers malandrins de marcher sur ses traces.

Vers 1930, de nombreux cantons situés dans les régions montagneuses du centre de l'île étaient contrôlés par des bandits. Le bûcheron Spada régnait dans la Cinarca ? Bartoli, jadis transporteur routier, était campé près de Zicavoj Caviglioli était installé dans le secteur de Sagone ; l'ancien gendarme Bornea s'était également constitué son propre fief. Ces individus, dépourvus de scrupules et influencés par les méthodes en vigueur dans le "milieu" des grandes villes du continent, avaient formé des bandes armées et réalisaient des profits grâce au vol, au chantage, au "racket", à la prostitution. Ils ne rançonnaient généralement pas les touristes, mais bien plutôt les industriels et commerçants corses, particulièrement les hôteliers, à qui ils promettaient de ne pas gêner leurs activités, contre paiement d'une forte somme. Les bandits ne se privaient pas d'intervenir dans les joutes électorales ; ils faisaient élire des maires, ils exerçaient des pressions sur les délégués chargés de désigner les sénateurs, ils prélevaient des taxes sur certains candidats ; les politiciens les moins scrupuleux recherchaient l'appui, souvent efficace, de ces puissants personnages. Les succès qu'ils remportaient et la longue impuissance des forces de Tordre avaient donné aux bandits l'impression qu'ils possédaient un pouvoir presque illimité. Grisés, il" se comportaient souvent en véritables souverains : Romanetti se disait roi de Cinarca, Bartoli se proclamait gouverneur des cantons de Zicavo et Santa-Maria-Siché. Ils dictaient leurs volontés, ils adressaient des ultimatums par voie de presse, ils rendaient leur justice, ils arbitraient des conflits entre débiteurs et créanciers, ils interdisaient le port d'armes aux policiers traversant leur territoire ; Caviglioli s'était réservé le droit exclusif de la chassé dans les plaines de Sagone et du Liamone ; Spada avait interrompu durant deux mois le service postai entre Ajaccio et Sopigna. Les contrevenants s'exposaient à la mort ; Bartoli était responsable de quinze assassinats, Spada de treize. Dans l'arrondissement d'Ajaccio, cinquante personnes, dont six gendarmes, furent tués durant les années 1930 et 1931.

Une curiosité souvent malsaine s'était établie autour des bandits corses et contribuait à leur tourner la tête. Une presse en mal de sensationnel avait fait connaître au grand public les "exploits" des "rois du maquis". Les journalistes, grâce à des intermédiaires discrets,

réussissaient à rencontrer les hors-la-loi, les photographiaient, recueillaient leurs confidences et leurs plaidoyers pro-domo. Ainsi, en novembre 1931, au moment même où une action répressive de grand style était entreprise, Henri Séméria publia sur la première page du Petit Niçois quotidien de tendance radicale, sept longs articles dans lesquels Spada se justifiait des accusations lancées contre lui, garantissait qu'il tuait seulement pour se défendre et développait ses idées, empreintes d'un mysticisme primaire ; Séméria, parce qu'il se disait soucieux de ne pas porter de jugement sur son interlocuteur, atténuait la gravité des crimes de ce dernier et, au passage, le journaliste rachetait en quelque sorte l'assassin en soulignant "la philosophie" le fatalisme et la foi de Spada" (4). D'une manière générale, les articles traçaient une frontière imprécise entre le traditionnel banditisme d'honneur et le brigandage de grand chemin, de sorte que le public ne pouvait mesurer exactement la gravité du problème. Sous cet éclairage, les bandits apparaissaient un peu comme des aventuriers au sens noble du terme, des héros romantiques conformes au modèle popularisé par les écrivains du XIXe siècle ; le recours à un style très littéraire renforçait la force de cette présentation (5). Des cinéastes emboîtèrent le pas des journalistes et vinrent filmer les bandits ; la production dont Spada était le héros passait justement sur les écrans en novembre 1931, au moment où la répression fut organisée. Des dames de la haute société internationale, saisies d'une trouble curiosité, se rendirent elles aussi en Corse et se déclarèrent ravies des égards que ces personnages à la mode leur avaient réservés.

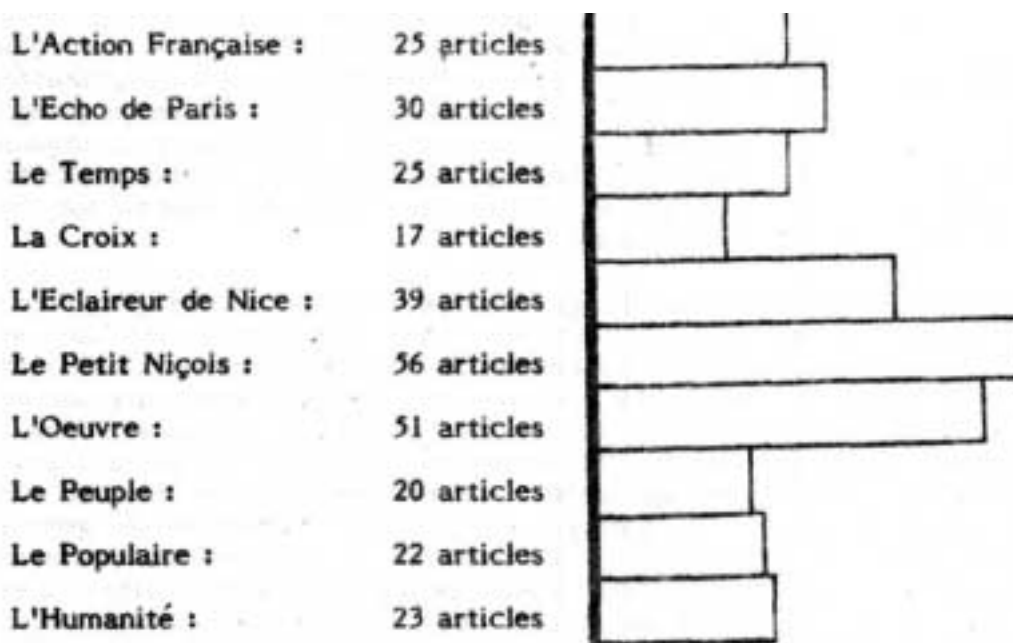
Ce fut en novembre 1931 que le gouvernement, alors présidé par Pierre Laval, décida de mettre un terme à l'audace et aux innombrables méfaits des bandits corses. A vrai dire, depuis le milieu de 1930, un policier, le commissaire Natali, avait été chargé de rassembler un maximum de renseignements sur les criminels et de préparer l'intervention des forces de l'ordre. Quand le moment fut jugé opportun, les ministères de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine montèrent une opération conjointe qui permit d'acheminer par mer près de 600 gendarmes et gardes mobiles. Ces hommes, placés sous les ordres du général Fournier, furent armés de carabines à répétition et de pistolets automatiques mais ils reçurent aussi en renfort deux tanks, une dizaine d'automitrailleuses, une vingtaine de camions, un avion de chasse, des chiens policiers ; trois avisos furent chargés de surveiller les côtes et d'empêcher les bandits de quitter l'île.

Avant même que les troupes eussent entrepris d'agir, deux des principaux bandits se trouvèrent éliminés : Caviglio. Il fut abattu le 2 novembre dans une embuscade qu'il avait lui-même tendu aux gendarmes ; Bartoli fut tué le 6 novembre par un industriel auquel il voulait soutirer de l'argent. Au cours des semaines suivantes, les forces de l'ordre passèrent à l'action sur une grande échelle. Les régions les plus désolées par le banditisme, furent soumises à une sorte d'état de siège. Des patrouilles parcoururent le maquis, occupèrent des villages, contrôlèrent la circulation des particuliers, découvrirent diverses cachettes servant aux bandits et détruisirent le fortin que Spada avait aménagé à la Punta, au-dessus du golfe de Sagone. La police arrêta une centaine de personnes, proches des criminels, et les rassembla à la prison d'Ajaccio. Pourtant, malgré l'ampleur des moyens mis en oeuvre et l'énergie, parfois jugée trop brutale, déployée par les gendarmes, le succès ne se dessina que lentement. Il fallut prévoir une rotation des troupes qui se fatiguaient vite ; les villages les plus exposés furent occupés jusqu'en août 1934 ; des spécialistes durent réorganiser en profondeur la police de l'île.

Ainsi, peu à peu, force put rester à la loi. Spada, le plus connu des bandits, fut finalement capturé, jugé et guillotiné le 21 juin 1935. A la veille de la deuxième guerre mondiale, on pouvait considérer que le mal avait été extirpé.

La presse française suivit avec la plus vive attention les débuts de la répression. A partir du 8 novembre 1931, date à laquelle la colonne de gendarmerie fut acheminée vers la Corse, les journaux consacèrent un ou plusieurs articles quotidiens au problème du banditisme insulaire et à l'épuration entreprise. Cet intérêt demeura très soutenu tout au long du mois de novembre. Ensuite, les journalistes, lassés par la lenteur des résultats et incapables de renouveler le sujet, espacèrent leurs articles ; désormais, seuls les événements décisifs, par exemple l'arrestation d'un dangereux criminel, réveilla l'attention de la presse.

NOMBRE D'ARTICLES CONSACRES AU BANDITISME CORSE DANS LA PRESSE FRANÇAISE EN NOVEMBRE 1931



Les journaux des Alpes-Maritimes, région proche du théâtre des opérations et abritant une importante population corse, s'intéressèrent particulièrement à la question du banditisme. La presse radicale réagit de même. En moyenne, les journaux consacèrent) durant le mois de novembre 1931" une trentaine d'articles aux bandits corses. Ce sujet bénéficia dans toutes les feuillets d'une égale mise en valeur : les articles, éditoriaux ou simple énoncé des nouvelles, étaient presque toujours imprimés en première page, dotés de titres en gros caractères accompagnés de photographies montrant les principaux criminels, le débarquement des automitrailleuses, les patrouilles en action ; des cartes de l'île avec les limites des divers fiefs que s'étaient taillés les bandits, aidaient à l'intelligence du texte ; des détails sur les aspects les plus spectaculaires de la chasse à l'homme, des anecdotes et des études historiques sur les moeurs insulaires illustraient l'actualité. Les événements de Corse inspirèrent toutes les catégories de journalistes, depuis les éditorialistes jusqu'aux dessinateurs humoristiques qui trouvèrent là un thème facile qu'ils exploitèrent largement ; l'Oeuvre publia à elle seule vingt-cinq dessins sur les opérations en cours dans le maquis. Cette importance de la caricature n'empêcha nullement la presse de dramatiser l'affaire, l'Oeuvre titra, le 14 novembre 1931 : "Visions de guerre en Corse".

Pour grave qu'elle fût unanimement jugée, la situation faisait l'objet d'interprétations différentes.

II. LES PARTISANS DE L'ORDRE

La droite modérée et les radicaux se rangèrent sous la bannière de l'ordre et approuvèrent l'envoi de l'expédition militaire en Corse : "Ca ne pouvait pas durer, le gouvernement a bien agi", s'exclama Georges Maurevert dans l'Eclaireur de Nice, quotidien conservateur (6).

Les partisans de l'ordre trouvaient intolérable que des individus se fussent érigés en maîtres absolus sur des portions du territoire national. C'était, pour La Croix, "une situation pénible et révoltante" que de voir, en plein vingtième siècle, des populations rançonnées et terrorisées par quelques malandrins (7). Jean-Baptiste Marcaggi, spécialiste des problèmes corses, observait dans Le Temps, grand journal libéral :

"Sait-on exactement qu'en l'an de grâce 1931, au vingtième siècle, des hors-la-loi audacieux se sont taillé des fiefs dans l'arrondissement d'Ajaccio et y prélèvent régulièrement la dîme sur une catégorie de citoyens, su vu et au su des pouvoirs publics" (8) ?

Les bandits d'honneur, nobles et faméliques, que la Corse avait connus dans le passé trouvaient certes grâce aux yeux des observateurs modérés ; en la matière, Georges de La Fouchardière opérait même un rapprochement inattendu :

"Un bandit corse est un meurtrier qui a tué pour l'honneur. Eh ! De ce point de vue, quel est l'ancien combattant qui est sûr de ne pas être un bandit ?" (9)

Mais, à la réflexion, beaucoup de modérés en venaient à se demander si le bandit d'honneur avait jamais existé : ce dernier, en fait, était contraint de tuer pour se protéger, de voler pour subsister et il devenait ainsi, selon Pierre Rocher, "un bandit tout court" (10), A étudier de près le cas de ceux qui se vantaient de prendre le maquis pour de nobles raisons, Louis Lafon ne trouvait aucune motivation défendable :

"Même en Corse, les bandits furent toujours des bandits que tantôt (l'orgueil, tantôt la rancune, tantôt la cupidité, tantôt la crainte des représailles animait (11).

Pour tous les observateurs, la délinquance se révélait toujours une réalité sordide. Seuls l'éloignement de la Corse, le caractère grandiose et sauvage de ses paysages, et surtout la plume des écrivains avaient pu transformer les hors-la-loi en héros d'épopée, "faire d'un scélérat une manière de gentilhomme de la brousse" (12). Les journalistes conservateurs de La Croix et de l'Illustration se retrouvaient d'accord :

"Tes bandits d'honneur, c'était de la littérature" (13).

"Tôt ou tard, ils s'évadent du mythe romantique ou de la convention romanesque pour devenir les mauvais garçons, les authentiques et vulgaires criminels de grand chemin" (14).

En réalité, les "seigneurs du maquis" (15) étaient des féodaux qui, poussés par le goût du pouvoir et du lucre, imposaient leurs lois et leur justice, rejetaient les élus du suffrage universel, attaquaient tous ceux qui contestaient "la légitimité de leur puissance, de leurs amours, de leurs intérêts" (15), s'organisaient pour jouir d'un confort matériel acquis dans l'illégalité :

« Ils entendent mener bonne et joyeuse vie ; Ils roulant en auto, boivent ; du champagne, portent du linge fin, entretiennent une garde soldée » (16)

"Ces messieurs ont auto, canots automobiles, cardas du corps et secrétaires pour (eut correspondance, lis ont aussi leur police" (17).

A ces intolérables privilèges, il devait être mis un terme définitif. Pierre Laval, président du Conseil, déclara à la Chambre des Députés :

"Le gouvernement a estimé que la civilisation devait être la même en Corse que dans tous les autres départements français". La loi sera respectée en Corse comme ailleurs (18).

Les parlementaires et journalistes conservateurs ou radicaux applaudissaient à de telles paroles :

"Nous voulions le respect de la loi, nous ne voulons plus qu'il y ait en Corse une carence de l'autorité (très bien, très bien au centre et à droite" interruption" à l'extrême gauche)" (19), la Corse est un département français, et la France est sortie des époques barbares" (11).

Parmi les partisans de l'ordre, une place particulière doit être réservée à Georges de La Fouchardière, journaliste célèbre qui s'exprimait quotidiennement dans le journal radical l'Oeuvre. La Fouchardière, ayant effectué un voyage à travers la Corse en octobre 1931, un mois avant l'envoi des forces de l'ordre, avait découvert la gravité du banditisme et une "population terrorisée" (20). Il avait aussitôt exigé, à l'aide d'une très pressante campagne, l'organisation d'une répression impitoyable dans l'île. Bien qu'il fût réputé antimilitariste et anarchisant, La Fouchardière réclamait l'acheminement d'un "détachement important de gendarmerie" (21), "armée pacifique et nécessaire" (22) ; il conseillait que les autorités relussent le récit des guerres de Vendée pour exterminer les petits groupes armés comme l'avaient été les chouans ; il voulait que fussent pris en otages les parents et amis des principaux criminels, que la tête de ces derniers se trouvât mise à prix et que, grâce aux renseignements recueillis, ils fussent rapidement repaires et exécutés. Pour La Fouchardière, il fallait en effet "détruire et non pas capturer" les bandits (23) ; celui qu'on enfermait dans une prison continuait à faire peur, exerçait une influence grâce à ses séides encore libres et pouvait s'évader, tandis qu'un bandit mort n'inspire plus la moindre considération à personne" (23). La Fouchardière confia à ses lecteurs que, lors de son voyage en Corse, il avait refusé une rencontre clandestine avec Bartoli, malgré une invitation de ce dernier, car il comptait "insister pour qu'on l'abattît comme une bête malfaisante" (24) Quand Caviglioli eût été tué par les gendarmes, le journaliste s'exclama joyeusement ! "Et d'un !... Il est bien agréable d'écrire : feu Caviglioli" (23). Après l'exécution de Bartoli par une victime, il renchérit : "Et de deux", et ajouta : "L'île de Beauté sera heureuse quand on pourra chanter le lamento de Spada" (25). La rédaction de l'Oeuvre, d'accord avec son collaborateur, approuva le procédé sommaire par lequel Bartoli avait été éliminé t "Voilà de la bonne besogne A suivre" (26).

D'après les défenseurs de l'ordre, les bandits avaient tellement spolié et terrorisé la population corse que celle-ci espérait une répression énergique et attendait les militaires comme des sauveurs. Le conservateur écho de Ports annonçait : "Les gendarmes de l'expédition seront bien accueillis en Corse et aidés" (27). L'Eclaireur de Nice confirmait s "Hier la population a accueilli avec joie les représentants de la loi" (28). Selon les conservateurs, la mort de Caviglioli et de Bartoli avait déjà produit un "soulagement considérable" (29) ; la présence des forces de l'ordre redonnait encore plus confiance aux Corses. Le député Camille de Rocca-Serra garantissait ;

"Dans son ensemble, la Corse approuve les mesures qui ont été prises pour la débarrasser de ce qui était autrefois une plaie et n'est plus aujourd'hui qu'un" tare dégradante. Osa conçoit qu'une situation exceptionnelle exige des mesures exceptionnelles" (30).

Ce n'étaient cependant pas les forces nouvellement acheminées dans l'île qui avaient eu raison de Caviglioli et Bartoli, mais un simple particulier et des gendarmes déjà en poste. Les défenseurs de l'ordre craignirent donc que le médiocre résultat obtenu dans un délai immédiat par les troupes débarquées en novembre 1931 ne tempérât la confiance de l'opinion. Aussi les journaux modérés ne cessèrent-ils d'annoncer que l'essentiel avait été atteint : l'instauration d'un climat de sécurité pour les honnêtes gens et de crainte pour les malfaiteurs (31).

Si les modérés insistaient sur l'adhésion des Corses à la répression et sur l'imminence des résultats, c'était particulièrement pour répondre à diverses critiques formulées contre l'action en cours.

III. LES CRITIQUES CONTRE LA REPRESSION

Un groupe hétérogène rassemblant la gauche non radicale" la CGT, les socialistes, les communistes, ainsi que l'extrême droite royaliste, critiquait vigoureusement les initiatives prises par le gouvernement Laval contre les bandits corses.

Les adversaires de la répression n'approuvaient certes pas la délinquance mais ils restaient assez discrets sur le détail des méfaits imputables aux malfaiteurs insulaires et ils dressaient de ceux-ci des portraits assez indulgents ; c'étaient, pour Léon Daudet, de L'Action Française, "des coeurs simples et rudes, partagés entre la cupidité sommaire et violente, et la gratitude après versement" (32) le quotidien communiste L'Humanité concédait que les hommes du maquis étaient, des "voleurs et assassins très vulgaires", mais ils apparaissaient d'abord comme de "pauvres bougres" victimes de la société ou d'un coup de tête (33). En revanche, la gauche et l'extrême droite insistaient sur la "tolérance amicale" (34) dont avaient bénéficié les bandits corses, personnages interrogés par les journalistes, filmés par les cinéastes, utilisés par les politiciens modérés, adulés et mis à la mode par une haute bourgeoisie décadente avide d'émotions fortes, Le socialiste Paul Faure observait dans Le Populaire journal de son parti :

"Le banditisme était devenu une véritable profession encouragée et entretenue par le tourisme" la névrose, le journalisme et la politique"(34)

La gauche et les royalistes relevaient de multiples liens entre les hors-la-loi et les hommes politiques modérés élus en Corse. Ces derniers se trouvaient nommément pris à partie : Adolphe Landry, François Pietri, Paul Doumer, François Coty avaient "pactisé avec les bandits" (35), utilisé ceux-ci comme agents électoraux ; plusieurs journalistes rappelaient notamment que le riche Coty avait payé le malfaiteur Romanetti pour obtenir des voix aux élections de 1924 (36). Le communiste Gabriel Péri partageait l'opinion du royaliste Pierre Tuc :

"Ces politiciens sont, eux, de vrais bandits et le maquis où ils vivent est autrement redoutable" (37).

"Qu'attend-on pour mettre ces illustres complices à l'ombre" (38).

La gauche et les royalistes qui minimisaient la délinquance corse et soulignaient la longue tolérance témoignée par les hommes politiques aux bandits, s'étonnaient de la subite volonté de répressions ainsi que de l'ampleur de cet effort et de la publicité dont il bénéficiait. Beaucoup d'observateurs trouvaient que le déploiement militaire, l'envoi d'un général escorté de gendarmes, de tanks, d'automitrailleuses, de bateaux armés, de correspondants de guerre, de cinéastes des actualités cinématographiques, était disproportionné et même "grotesque" (39) en regard des six ou sept malfaiteurs qu'il fallait empêcher de nuire. "Action certainement excessive, je dirai même quelque peu ridicule", s'exclamait le député communiste André Berthon (40) ; "de la mesure dans les mesures", demandait M de Moro-Giafferi (41) ; "à quand l'envoi d'un corps d'armée ?", interrogeait ironiquement le royaliste Léon Daudet (42)

Les méthodes employées par les forces de l'ordre étaient mises en cause. Selon les progressistes et l'extrême droite, la Corse subissait un "véritable état de siège, voyait ses libertés restreintes » (43), connaissait une inacceptable "terreur administrative" (42). Les troupes, assurait-on" avaient reçu l'ordre de "tirer à tort et à travers" (44), ce qui exposait les habitants honnêtes à un danger redoutable et les obligeait à se terrer chez eux. La mort brutale de Caviglioli et Bartoli apparaissait comme le résultat de guets-apens tendus par des tueurs à gages recrutés par les gendarmes, lesquels étaient trop lâches pour agir eux-mêmes (45) ; cette sauvage répression offrait ainsi, disait Paul Faure, "des morts authentiques et du sang tout fumant et tout chaud rougissant le roc et la bruyère" (34).

Les représentants de la loi étaient accusés de développer une "abjecte chasse à l'homme" (46), fondée sur des contrôles brutaux, un mouchardage érigé en institution, des vagues d'arrestations arbitraires. La prison d'Ajaccio, où étaient rassemblés les détenus, était peinte comme un "enfer"(47) prévu pour recevoir cinquante prisonniers et où s'entassaient cent vingt personnes, hommes, femmes et enfants; dans ce cloaque, la promiscuité, les conditions d'hygiène et la brutalité des gardiens étaient jugées indescriptibles. Des critiques étaient lancées contre Georges de La Fouchardière qui "fait un clin d'oeil à Deibler et promène déjà, en rêve, la guillotine à travers toute l'île de Beauté" (48). Les journalistes qui" à l'instar de La Fouchardière, exigeaient une répression sévère étaient décrits comme les individus dépourvus de scrupules moraux, recherchant le sensationnel à tout prix, accordant à l'affaire des bandits corses une "publicité tapageuse et indécente" (46) ; c'étaient des metteurs en scène assoiffés de véritable sang peur pimenter le film médiocre qu'ils tournaient ; l'Humanité s'indignait :

les feuilles de grande information font un battage écœurant autour de l'affaire des bandits corses. les reporters bourgeois réclament l'épuration implacable, et" hurlent à la mort » (49).

Quant aux résultats et à l'efficacité de telles méthodes Ils semblaient presque nuls. Progressistes et royalistes pensaient que l'excès de l'appareil guerrier avait amené les bandits à se cacher encore mieux, de sorte que la police , pour ne, pas paraître bredouille, avait arrêté des foules d'innocents. Mais, ajoutait Léon Daudet, un tel procédé aggravait la délinquance et constituait une "école de la (50), en effet, précisait l'hebdomadaire Candide :

"Pensez que chaque homme arrêté se torture actuellement, l'esprit pour chercher qui a bien pu le dénoncer" Et quand il sera remis en liberté, il voudra se venger" il tuera ses voisins, ses parents, ses amis" (51)

Les adversaires de l'expédition insistaient sur l'indignation et l'humiliation qu'éprouvaient les Corses devant l'occupation militaire de l'île, les méthodes utilisées par les forces de l'ordre et la "publicité malsaine » (52) qui entourait, cette intervention.

Sur ce point les journaux radicaux eux-mêmes, pourtant favorables à la répression, rejoignaient les autres périodiques de gauche et d'extrême droite. Tous publiaient des lettres de lecteurs corses protestant contre "les violera ces policières" (53), le discrédit jeté sur l'île et le coût considérable de l'expédition ? les feuilles progressistes mirent particulièrement en valeur un article de leur confrère La Nouvelle Corse qui condamnait les mesures d'exception imposées à la population.

Ainsi, l'échec de l'expédition était jugé éclatant à tous les points de vue" Pour Daudet, cette issue prouvait l'incapacité de Pierre Laval, "larve montée en homme d'Etat" (54). Cependant, d'autres observateurs se demandaient si l'envoi de la gendarmerie en Corse- ne cachait pas dès desseins auxquels l'élimination des bandits servait seulement de paravent. Une occasion facile offerte à Laval de montrer son énergie ? Un moyen de rassurer les touristes qui n'osaient plus se rendre en Corse ? Plus probablement la volonté d'impressionner les fascistes italiens qui réclamaient le rattachement de la Corse (55).

Le Parti communiste comme les autres mouvements de gauche, s'opposait à la présence des forces de l'ordre en Corse, mais Sa violence exceptionnelle de ses attaques et la campagne très insistante qu'il mena lui conféraient une place particulière. Les articles de l'Humanité peignaient la situation d'une couleur dramatique. Dès le 13 novembre 1931, le journal titra :

"Dans l'île en état de siège la terreur policière s'étend. La population brutalisé" par la soldatesque gronda sourdement".

Les jours suivants, le tableau s'obscurcit encore. Les gendarmes devinrent "les colonnes infernales chargées de semer la terreur" (56), des "hordes policières" (57) multipliant "infamies et crimes" (58), accomplissant des "dragonnades" (58) comme les soldats de Louis XIV dans les Cévennes la Erreur régnait à Ajaccio en raison "de violences policières vraiment abominables" (59) et de "l'oppression militaire la plus barbare" (60) ; "un département français est écrasé sous le talon de la soldatesque" (60) ; "l'infamie du régime s'écrit en caractères de boue et de sang" (61).

Pour donner plus d'ampleur à sa campagne, le Parti communiste organisa des meetings en liaison avec l'association l'Emancipation de la Corse qui voulait regrouper les ouvriers corses révolutionnaires résidant sur le continent (62). Le parti chercha également à se présenter comme le seul défenseur des travailleurs corses agressés par l'armée ; il attaqua la droite et les socialistes qui, selon lui, étaient complices des bandits :

"Comme toujours, chefs socialistes, bourgeois démocrates et jésuites rouges de la Ligue des Droits de l'homme se taisent. Seul le prolétariat révolutionnaire soutient les paysans corses, victimes des pires violences" (63).

Le député André Berthon déposa à la Chambre une interpellation qui, en termes académiques, résumait les griefs des communistes :

Le scandale des opérations de Corse; l'usage excessif et Injustifié de la force armée, les arrestations nombreuses et illégales opérées par la police, les restrictions imposées aux citoyens dans l'exercice de leurs droits par l'établissement (fun état de siège déguisé que ne nécessita pas la recherche de quelques malfaiteurs, la prolongation d'une situation que la Corse trouve intolérable »(64).

D'après les communistes, si les gendarmes agissaient en Corse "par des procédés de colonialisme" (64), s'ils terrorisaient la population" procédaient à des exécutions sommaires, braquaient les mitrailleuses sur les mairies, écoles, maisons suspectes" multipliaient les visites domiciliaires, arrêtaient en masse, torturaient les prisonniers du sexe masculin et déshabillaient les femmes, c'était pour des objectifs bien précis (65). En réalité, la chasse aux bandits ne représentait qu'un prétexte : il fallait bien plutôt "mater complètement le peuple corse" (66), lui rappeler son statut colonial, écraser sa fierté, le dépouiller de ses armes, puis faire de l'île seulement peuplée d'esclaves une solide forteresse, un point d'appui pour l'impérialisme français en Méditerranée. Aussi les communistes exigeaient-ils le départ immédiat des troupes ; ils voulaient qu'ensuite les crédits" dégagés pour l'expédition fussent affectés à la mise en valeur économique de la Corse, à l'assainissement de la côte orientale, à la lutte contre la pauvreté et l'ignorance.

Plus profondément, les communistes pensaient que l'intervention militaire en Corse venait illustrer un principe fondamental : la lutte des classes. L'Humanité constatait que "toutes les personnes arrêtées sont d'origine ouvrière ou paysanne... C'est la ruée sur les petits qu'il faut écraser à tout prix" (67). En maltraitant les prolétaires, le capitalisme français, ajoutaient les communistes" restait fidèle à lui-même : il avait toujours honteusement exploité la Corse, il l'avait laissé croupir dans la misère pour stimuler l'émigration des habitants et faire de ceux-ci des fonctionnaires subalternes. Les bandits, qui étaient certes de "tristes sires", incarnaient cependant, par leurs agressions contre les riches, la traditionnelle aspiration des Corses à l'indépendance et ta volonté de ce peuple de secouer le carcan capitaliste :

« Les bandits représentent globalement ta tradition, déformé" et corrompue, de ta lutte séculaire du peuple corse contre tes oppresseurs étrangers, barbaresques, génois, français enfin" (68).

Très éclairant, selon les communistes, apparaissait l'exemple du bandit Bartoli. Ce dernier "s'était attiré la haine meurtrière des capitalistes de la région qu'il faisait chanter" (69) ; aussi un industriel, agissant par trahison, avait-il assassiné le hors-la-loi "la victime, c'est le bandit" (70). Mais il ne fallait pas attendre que le meurtrier fût jugé : il était l'instrument et le protégé des possédants, des autorités, des militaires, toujours coalisés pour défendre leurs intérêts communs contre les sursauts populaires :

"la justice bourgeoise) en Corse plus encore qu'ailleurs, n'est que comédie. Le crime de Bartaft, que nous avons d'ailleurs jugé Met comme un triste personnage" est d'avoir inquiété les puissants, les riches, au lieu de servir leurs intérêts. Les exploiters capitalistes de la Corse, après avoir tant utilisé les bandits, veulent, paraît-il, les faire disparaître. Alors, comme les bandits, et mieux que ceux-ci, ils tuent" (70).

Pour grave que leur parût le sort de la population corse, les communistes ne se privèrent pas, comme les autres partis, d'émettre des plaisanteries sur la situation régnant dans l'île.

IV. L'HUMOUR ET L'EXPEDITION DE CORSE

Toute la presse française donna, par le texte et par l'image, une note humoristique à ses relations des événements de Corse. Ce recours à la plaisanterie n'atténuait pas la gravité ou la vigueur des jugements présentés sur l'expédition, car un tel procédé était systématique dans les journaux de la Me République; les nouvelles les plus dramatiques, guerres, luttes sociales,

assassinats, inspiraient largement les humoristes, particulièrement les dessinateurs, dont les œuvres n'enlevaient rien au sérieux et à la conviction des éditoriaux.

Les humoristes soulignaient d'abord les liens unissant les hors-la-loi et les politiciens. Ils prédisaient que l'élimination des bandits rendrait impossible l'organisation des élections (71). Ils montraient des malfaiteurs qui, mécontents d'être traqués, menaçaient de se plaindre à François Coty (72). Le député communiste Jacques Doriot s'attira, de l'aveu même des journaux de droite, un franc succès à la Chambre en interpellant en ces termes son collègue Camille de Rocca-Serra:

"De quel bandit êtes-vous l'ami?- Chacun sait que chaque homme politique est" en Corse, l'ami d'un bandit (on rit). Ce disant, je n'entends pas faire injure aux bandits de la Corse (nouveaux rires, mouvements divers)" (73).

L'importance de l'effort militaire inspira d'autres plaisanteries. La Corse semblait envahie de policiers ; les amoureux qui recherchaient un peu de solitude dans le maquis ne voyaient pas les innombrables gendarmes dissimulés dans les fourrés ; de chaque buisson dépassaient des canons de fusil ; les bandits, gênés par les mouvements des tanks et des automitrailleuses, réclamaient l'installation de passages cloutés sur les chemins de montagne ; pour l'Oeuvre, amateur de calembours, la Corse était devenue "l'île de bottes" (74). Des journalistes prétendirent que l'expédition violait le pacte Briand-Kellog et que les bandits voulaient se placer sous la protection de la Société des Nations ou d'Aristide Briand. A ce dernier fut attribué, par l'Echo de Paris, le texte d'une lettre protestant contre le déclenchement des hostilités en Corse :

"J'ai tous les pacifiste; derrière moi. S'il est nécessaire de pacifier la Corse, la collection de mes discours à Genève y suffira, le suis prêt à en faire un autre adapté aux circonstances, mais qui dira Sa même choses Arrêtez les tanks ! Arrière les mitrailleuses I" (75).

Enfin les journaux s'amusaient des médiocres résultats de l'expédition. Les gendarmes ne débusquaient que des chats et des lapins, ils étaient réduits à rechercher les bandits au moyen de petites annonces, le terrible Spada se montrait seulement à eux dans les films qu'il avait tournés. En ces derniers mois de 1931 où le chômage commençait à se faire ressentir en France et où sévissait une crise du logement, les humoristes trouvaient maladroit qu'on voulût empêcher les bandits de travailler et qu'on les délogeât de leur rustique demeure (76).

L'épuration de la Corse en 1931, événement qui relevait plutôt de la rubrique des faits divers, acquit une dimension beaucoup plus importante en raison de la gravité du banditisme et de la vigueur de l'effort répressif.

Les journaux entreprirent alors une réflexion sur le phénomène du banditisme. Ils essayèrent, les modérés surtout, d'établir une typologie de la délinquance insulaire. Ils distinguèrent essentiellement les bandits d'honneur et les simples brigands commettant des délits de droit commun. Mais il leur apparut qu'au XXe siècle, la frontière entre ces catégories s'était évanouie et que le "gangstérisme" moderne avait gagné la Corse.

Cependant, le débat sur le banditisme et sur sa répression ne resta pas serein et divisa l'opinion. En fait, les partis pris idéologiques l'emportaient souvent sur la volonté d'analyse objective. La droite et les radicaux voulaient enfermer le phénomène dans une perspective étroite : ils faisaient de la délinquance un simple désordre social et ils ne s'arrêtaient guère sur

les possibles implications politiques ou économiques de cette déviation. En revanche, la gauche et principalement les communistes, situait le banditisme dans un ensemble très vaste : l'existence des hors-la-loi illustrait la crise de la société bourgeoise, les compromissions des politiciens de droite, la brutalité des militaires, voire la lutte des classes. Quant à l'extrême droite royaliste, qui condamnait aussi le régime, elle était amenée, pour cette raison, à cheminer à côté de ceux pour lesquels les initiatives du gouvernement étaient néfastes.

Ainsi, la relation des événements de Corse révéla en général des positions inconciliables, selon la famille politique à laquelle appartenaient les observateurs. Pour la droite et les radicaux, partisans de l'ordre, l'action entreprise en Corse était bien menée, les résultats semblaient satisfaisants et la population exprimait sa satisfaction. La gauche manifestait son attachement pour les droits de l'homme que les excès de la répression violaient, elle soulignait l'échec de l'opération militaire et le mécontentement des Corses.

En définitive, l'affaire des bandits corses confirme qu'un phénomène social est rarement simple et que la presse peut en donner des analyses très partisans ou partielles. Dans le cas précis, le lecteur soucieux d'obtenir une explication objective et équilibrée aurait dû accomplir la tâche très complexe de rechercher, à travers une foule de périodiques, des lambeaux de vérité. L'intérêt des études d'opinion réside précisément dans ce travail de reconstruction qui permet, par surcroît, de saisir les multiples facettes de la pensée politique.

NOTES

(1) Félix BERTRAND, La vendetta et le banditisme et leur suppression. Tableau de moeurs corses, Paris, 1870, page 1.

(2) Gustave Flaubert s'exprimait en ces termes : 'ici, un bandit est ordinairement le plus honnête homme de son pays et il rencontre dans l'estime et la sympathie populaires tout ce que son exil lui a fait quitter de sécurité sociale. Un homme tue son voisin, en plein jour, gagne le maquis et disparaît pour toujours. Hors un membre de sa famille, qui correspond avec lui, personne ne sait ce qu'il est devenu. Les bandits vivent ainsi dix ans, quinze ans, quelquefois vingt ans. Quand ils ont fini leur contumace, ils rentrent chez eux comme des ressuscités, ils reprennent leur ancienne façon de vivre sans que rien de honteux soit attaché a leur nom". Cité par René SEDILLOT, La grande aventure des Corses, Paris, 1969, page 283. Cf. Pierre BONARDI, Les rois du maquis, Paris, 1926. J.B. MARCAGGI, Les bandits corses, Paris, 1966. J.B. MARCAGGI, Les chants de la mort et de la vendetta, Paris, 1898. Xavier VERSINI, Un siècle de banditisme en Corse, Paris,

(3) Cf. Félix BERTRAND, La vendetta et le banditisme, op.cit. page 42.

(4) H. SEMERIA, te Petit Niçois, 10 novembre 1931. Cf. la suite de cette enquête intitulée "André Spada bandit corse et roi du maquis" les 6, 7, 9, 11, 12 et 13 novembre 1931.

(5) Par exemple, le journaliste Jean MONDOLONI évoquait "la farouche résolution" des familles résolues à opérer une vendetta, les veillées funèbres durant lesquelles coulaient des "larmes de sang arrachées par les ongles à la chair meurtrie des veuves", tandis que s'élevait "la psalmodie du vocero plus cruelle que la lame d'un poignard" (le Petit Niçois, 14 novembre 1931).

(6) Georges MAUREVERT, l'Eclaireur de Nice, 25 novembre 1931. Cf. l'Echo de Paris, 7 novembre 1931 ; l'Oeuvre, 8 novembre 1931 ; la Croix, 12 novembre 1931

(7) La Croix, 8 novembre 1931.

(8) J.B. MARCAGGI, le Temps, 5 novembre 1931.

(9) Georges de LA FOUCHARDIERE, l'Oeuvre, 7 octobre 1931.

(10) Pierre ROCHER, l'Eclaireur de Nice, 8 novembre 1931.

(11) Louis LAFON, le Temps, 17 novembre 1931.

(12) M. LE GUET, ta Croix, 14 novembre 1931.

(13) M. LE GUET, la Croix, 14 novembre 1931.

(14) L'Illustration, 21 novembre 1931.

(15) Edouard JULIA, le Temps, 11 novembre 1931.

(16) J.B. MARCAGGI, le Temps, 5 novembre 1931.

(17) Georges de LA FOUCHARDIERE, l'Oeuvre, 8 octobre 1931.

(18) Journal Officiel, Débats de la Chambre, 20 novembre 1931, page 4000.

(19) Déclaration de Camille de Rocca-Serra, député de la Corse, ibid, page 3999.

(20) Georges de LA FOUCHARDIERE, l'Oeuvre, 11 octobre 1931.

(21) " " 14 octobre 1931.,

(22) " " 10 novembre 1931.

- (23) " " 4 novembre 1931.
- (24) " . " 11 octobre 1931.
- (25) " " 8 novembre 1931.
- (26) L'Oeuvre, 7 novembre 1931.
- (27) L'Echo de Paris, 9 novembre 1931.
- (28) L' Eclairer de Nice, il novembre 1931.
- (29) L'Echo de Parts, 8 novembre 1931. Même opinion : l'Echo de Paris, 12 novembre 1931 ; le Petit Niçois, 8 novembre 1931 ; l'Eclairer de Nice, et 9 novembre 1931 ; l'Oeuvre, 17 novembre 1931 ; la Croix, 18 novembre 1931.
- (30) Journal Officiel, Débats de la Chambre, 20 novembre 1931, page 3999.
- (31) Cf. l'Eclairer de Nice, 12 et 23 novembre 1931 ; le Temps, 24 et 28 novembre 1931. Titre de l'Eclairer de Nice, le 15 novembre 1931 : "Traqués par les gendarmes, Bornea et Spada doivent commencer à trembler pour leur éphémère royauté et leur liberté".
- (32) Léon DAUDET, l'Action Française, 10 novembre 1931.
- (33) -L'Humanité, 12 novembre 1931.
- (34) Paul FAURE, le Populaire, 11 novembre 1931. Même opinion : le Peuple, 1 2 novembre 1931.
- (35) "L'Humanité, 14 novembre 1931.
- (36) Cf. le Populaire, 19 novembre 1931 ; discours de Jacques Doriot, Journal Officiel, Débats de la Chambre, 20 novembre 1931.
- (37) Gabriel PERI, l'Humanité, 24 novembre 1931.
- (38) Pierre TUC, l'Action Française, 17 novembre 1931 ; même opinion : Pierre TUC, l'Action Française, 21 novembre 1931.
- (39) André BOTTA, le Populaire, 14 novembre 1931.
- (40) Journal Officiel, Débats de la Chambre, 20 novembre 1931, page 3998.
- (41) V. DE MORO-GIAFFERI, l'Oeuvre, 15 novembre 1931.
- (42) Léon DAUDET, l'Action Française, 14 novembre 1931.
- (43) André BOTTA, le Populaire, 15 novembre 1931.
- (44) Le Populaire, 13 novembre 1931.
- (45) Cf. l'Humanité, 20 novembre 1931.
- (46) Le Populaire, 16 novembre 1931. Cf. le Peuple, 15 novembre 1931.
- (47) L'Humanité, 19 novembre 1931. Même opinion : l'Humanité, 22 novembre 1931 ; Léon DAUDET, l'Action Française, 20 novembre 1931.
- (48) P. de MARMANDE, le Peuple, 15 novembre 1931. Deibler était le titulaire de la charge de bourreau. Cf. les réponses de Georges de La Fouchardière aux critiques de la droite, dans l'Oeuvre, 6 et 10 novembre 1931.
- (49) L'Humanité, 12 novembre 1931. Cf. Pierre TUC, l'Action Française, 17 novembre 1931.
- (50) Léon DAUDET, l'Action Française, 20 novembre 1931.

- (51) *Candide*, 15 novembre 1931.
- (52) *L'Humanité*, 26 novembre 1931.
- (53) *L'Humanité*, 14 novembre 1931. Cf. Pierre ROCHER, *l'Oeuvre*, 11 novembre 1931 ; *le Petit Niçois* du 15 au 20 novembre 1931 ; *le Populaire*, 19 novembre 1931 ; *le Peuple*, 21 novembre 1931 ; Pierre TUC, *l'Action Française*, 24 novembre 1931 ; *l'Humanité*, 26 novembre 1931.
- (54) Léon DAUDET, *l'Action Française*, 20 novembre 1931. Cf. *le Peuple*, 13 novembre 1931.
- (55) Cf. *l'Humanité*, 8 novembre 1931 ; *le Populaire*, 13, 14 et 15 novembre 1931 ? Nicolas PAILLAT, *ta Lumière*, 21 novembre 1931 ; Léon DAUDET, *l'Action Française*, 14 et 18 novembre 1931.
- (56) *L'Humanité*, 14 novembre 1931 ; même expression le 15 novembre 1931.
- (57) *L'Humanité*, 1er décembre 1931.
- (58) *L'Humanité*, 20 et 23 novembre 1931.
- (59) *L'Humanité*, 14 novembre 1931.
- (60) *L'Humanité*, 16 novembre 1931.
- (61) *L'Humanité*, 18 novembre 1931.
- (62) Cf. *l'Humanité*, 24 novembre, 8 et 9 décembre 1931.
- (63)- *L'Humanité*, 17 novembre 1931 ; même opinion les 11 et 22 novembre, 17 décembre 1931.
- (64) *Journal Officiel*, *Débats de la Chambre*, 20 novembre 1931, page 3998.
- (65) Cf. *l'Humanité*, 12, 15, 18 novembre 1931.
- (66) *L'Humanité*, 19 novembre 1931 ; cf. *l'Humanité*, 24, 25 et 30 novembre, 2 décembre 1931.
- (67) *L'Humanité*, 13 novembre 1931.
- (68) *L'Humanité*, 19 novembre 1931.
- (69) *L'Humanité*, 10 novembre 1931.
- (70) *L'Humanité*, 9 novembre 1931.
- (71) *L'Oeuvre*, 9 et 12 novembre 1931.
- (72) *Le Populaire*, 21 novembre 1931 ; *l'Humanité*, 25 novembre 1931.
- (73) *Journal Officiel*, *Débats de la Chambre*, 20 novembre 1931, page 3999.
- Le député Désiré Bouteille répondit à Doriot : "Ne corsez pas le débat". Cf. compte rendu de *l'Echo de Paris*, 21 novembre 1931. *L'Oeuvre*, 13 novembre 1931. Cf. *l'Oeuvre*, 10, 11 et 17 novembre 1931.
- {75} *L'Echo de Paris*, 9 novembre 1931. Cf. E. JULIA, *le Temps*, 11 novembre 1931.
- (76) Cf. *l'Oeuvre*, 13, M, 21, 29 novembre, 9 décembre 1931 ; *le Peuple*, 16 et 23 novembre 1931 ; *le Populaire*, 18 novembre 1931.



Vous n'avez pas de bandits dans
le pays?
Non... Mais vous pourriez mettre
une annonce dans les journaux...

Le Peuple, 23 novembre 1931.

L'EPURATION DU MAQUIS

**LA CORSE, MALGRÉ LES DÉMENTIS
est, en fait, en état de siège**

La garde mobile a opéré à Guitera une perquisition
chez Bornéa, l'ancien gendarme devenu bandit

Le Populaire, 13 novembre 1931.



— Et c'est juste au moment où l'on parle de chômage qu'on veut empêcher les bandits de travailler !

L'Ouvro, 14 novembre 1931.

CONTRE LES « BANDITS » CORSES ?

Laval envoie à Sartène
600 gardes mobiles, des autos-mitrailleuses
et des tanks

Un plan militaire ne se cache-t-il pas sous cette étrange démonstration ?

L'Humanité, 8 novembre 1931.